

Epidémie COVID-19

Protocole de gestion départementale de l'épidémie de COVID 19 à destination des employeurs et directeurs de services d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant auprès des personnes âgées et/ou situation de handicap

Le présent document a vocation à synthétiser le plan d'actions et le dispositif d'accompagnement mis en place pour les SAAD dans le Bas-Rhin.

En outre, une mise à jour quotidienne des recommandations est consultable à partir de ce lien : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Les mesures barrières à mettre en œuvre et le renforcement des règles d'hygiène à domicile => consignes à appliquer et/ou à communiquer à l'entourage proche de la personne accompagnée

En tant que services intervenant auprès de personnes fragiles, nous vous sollicitons pour mettre en œuvre un dispositif de mesures barrières robustes, basées sur les gestes préconisés dans la présente fiche.

Le COVID 19 se transmet à la fois comme une grippe et comme une gastroentérite (les malades excrètent le virus dans les selles).

1- Le lavage et la désinfection des mains, une priorité absolue

Il est indispensable de renforcer les mesures habituelles d'hygiène des mains :

- le lavage et la désinfection des mains, à l'eau et au savon ou par l'application de solutions hydro-alcooliques ou du savon liquide, doit se faire à minima à l'entrée et à la sortie de chaque visite à domicile.
- privilégier chaque fois que possible le savon (par mesure d'économie des gels hydroalcooliques). Faire en sorte que la personne accompagnée utilise son savon personnel.

Comment se laver les mains?

- Mouiller les mains.
- Savonner avec du savon liquide.
- Frotter les paumes, le dos des mains, l'espace situé entre les doigts (durée de friction recommandée: 15 à 30 secondes).
- Nettoyer les ongles en les frottant doucement contre la paume opposée.
- Rincer sous l'eau courante.
- Sécher avec un essuie-main de préférence en papier et à usage unique (en cas d'impossibilité, changer les serviettes en tissus tous les jours).
- Éviter de toucher à nouveau le robinet après s'être lavé les mains : fermer le robinet avec la serviette en papier ou la serviette.

2- Les autres mesures barrières de base

- **l'hygiène de base des voies respiratoires** au moyen de mouchoirs en papier jetables à jeter après utilisation dans une poubelle avec couvercle ; il convient de se laver les mains systématiquement après ;
- **éviter les contacts physiques non indispensables** (pratiques de la bise ou de la poignée de main) et maintenir, dans la mesure du possible une **distance d'un mètre** avec les autres personnes potentiellement présentes au domicile de la personne accompagnée;
- **le confinement du malade** ;
- **le port du masque chirurgical**, dans les conditions définies ci-après ;
- **l'aération régulière de la pièce.**

3- Désinfection du lieu de vie avec de l'eau de javel => consignes à appliquer ou à communiquer à l'entourage proche de la personne accompagnée

La plupart des produits détergents utilisés pour le ménage ne sont pas efficace sur les virus.

Différent type de concentration d'eau de javel existent, il faut privilégier l'eau de javel à 2,6% de chlore.

Concentration	Utilisation	Présentation	Conservation	Commentaires
Eau de Javel à 2,6% de chlore actif	Prêt à l'emploi A privilégier	Flacon de 1L, 2L, 5L	A l'abri de la chaleur (T° < 20°C) et de la lumière dans le flacon d'origine <ul style="list-style-type: none">o 3 ans (si 2,6% de chlore actif)o 24h après toute dilution	La solution d'eau de Javel à 2,6% est la seule concentration en chlore actif stable dans le temps

Précautions d'emploi

L'eau de Javel doit être utilisée :

- dans des lieux correctement ventilés
- avec une tenue de protection adaptée : il est recommandé des gants de ménage pour le personnel d'entretien, tablier de protection imperméable, pour éviter toute projection oculaire des lunettes de protection sont souhaitables, masque chirurgical type IR/IIR (résistant aux éclaboussures)
- après nettoyage avec un produit détergent suivi d'un rinçage et séchage (l'eau de Javel ne nettoie pas)
- seule (pas de mélange avec d'autres produits d'entretien)
- en respectant la dilution (dose de javel/quantité d'eau), la température de l'eau (qui doit être froide) lors des préparations d'eau javellisée et le temps de contact
- rinçage systématique

Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif

Toujours diluer de l'eau de javel à 2,6 % de chlore actif

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	5 litres

4- Entretien des sols et des surfaces

Il convient d'équiper les personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces d'une blouse à usage unique, de gants de ménage (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) et de privilégier une stratégie de lavage désinfection humide :

- nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
- rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique ;
- laisser sécher ;
- désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents ;
- ne pas utiliser un aspirateur pour les sols ;
- gérer la vaisselle selon les recommandations habituelles.